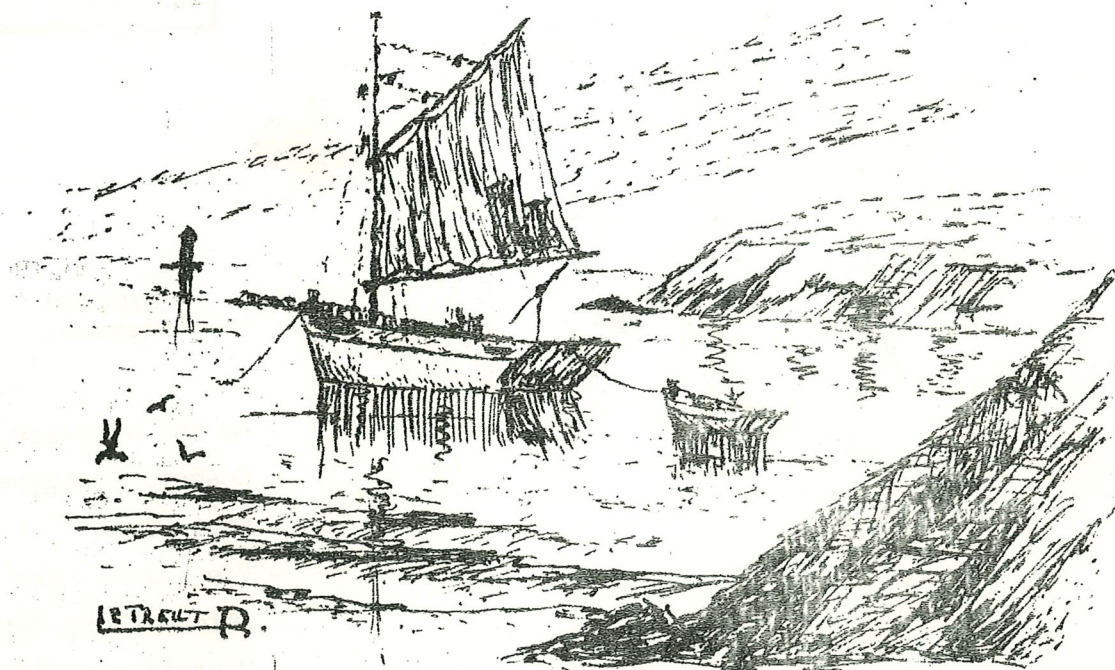


# LE CONQUET

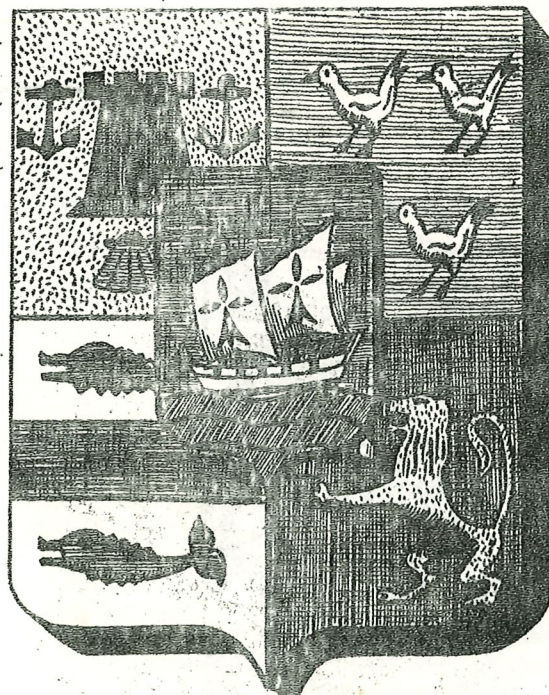
de Penzer... à Kermorvan



Bulletin Communal

MARS 84

N° 26







SOMMAIRE

\*\*\*\*\*

- Le Mot du Maire
- Conseil Municipal
- Etat Civil
- Vie Associative
- Informations diverses
- Histoire Locale

Le dessin de couverture est de René LE TREUT

Bureau Communal

MAR 20

M 20



LE MOT DU MAIRE

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

Le bulletin communal, en reflétant la vie de la commune, constitue entre ses habitants, un lien intéressant.

Je rends hommage à ses concepteurs et à ceux qui participent à sa mise en forme.

Depuis la parution du dernier bulletin, trois événements ont, à mon sens, marqué la vie de la commune :

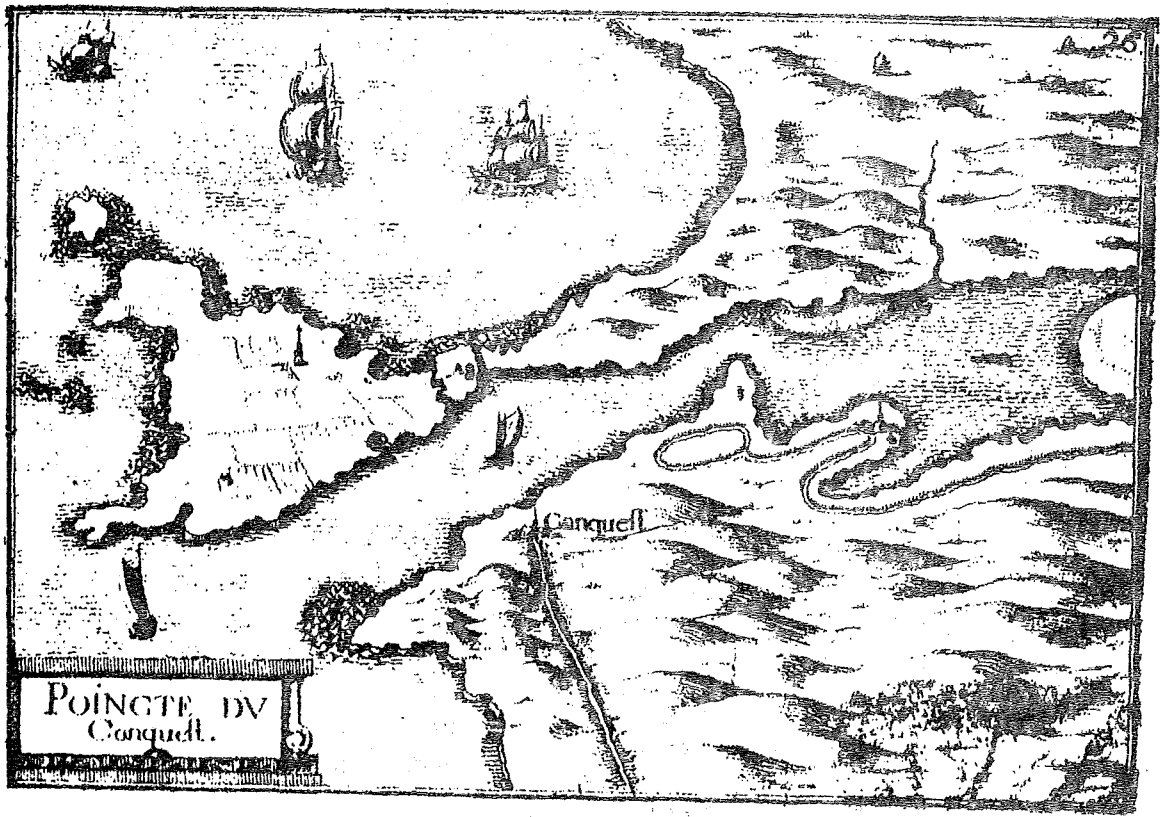
- Depuis le 1er mars, douze ménages ou personnes seules occupent les nouveaux appartements aménagés par l'office H.L.M. dans l'ancienne gendarmerie. Tout le monde s'accorde à dire que ces logements présentent un confort très satisfaisant. Quatre autres logements seront mis à la disposition de personnes seules dans l'ancien immeuble TANIOU, à partir de Juillet prochain.

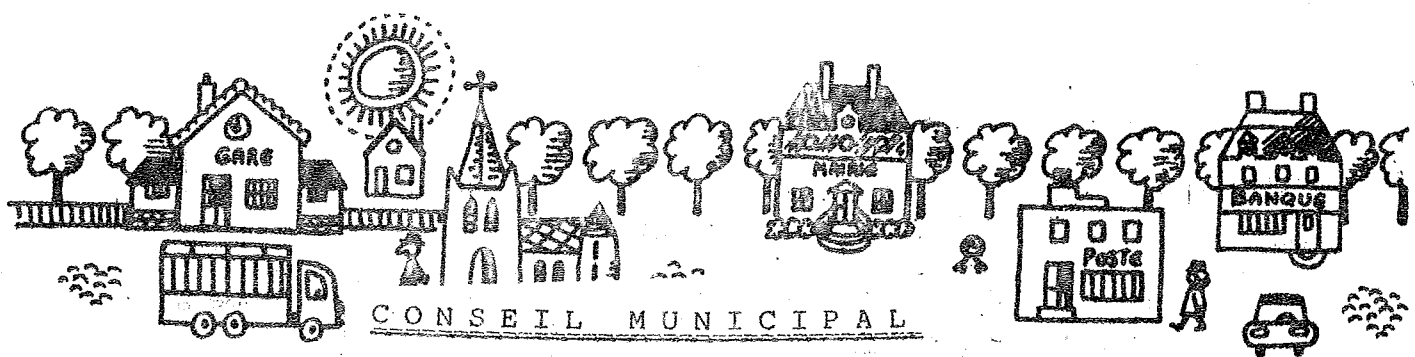
- Le budget primitif de la commune pour 1984 présente une augmentation sensible par rapport à celui de 1983. En le comparant aux budgets des années passées, je mesure l'immense effort que nous avons fait et qui nous permet, maintenant, de regarder l'avenir avec une certaine sérénité. De 116 millions en 1977, ce budget est passé progressivement à 547 millions en section de fonctionnement. Nettement supérieur au budget d'une commune ordinaire de 2 000 habitants, ce budget est conforme aux sujétions particulières de la commune du CONQUET alors que les taux des différentes impositions locales restent inférieures aux moyennes cantonale et départementale.

- Autre événement récent, l'organisation des stages "vacances football club" à la colonie de Kerber, sous la responsabilité d'Alain de Martigny. Plus de 120 footballeurs en herbe y participent aux vacances de Pâques et 700 sont déjà inscrits pour les stages d'été. A tour de rôle les jeunes conquetois y sont invités gratuitement, et indépendamment de cet impact footballistique cette animation aura, j'en suis certain, une résonance touristique et économique non négligeable.

F. LE BORGNE

Le Maire.





REUNION DU 3 FEVRIER

Fixation des tarifs 1984 :

Il est décidé de majorer de 5% au 1er janvier 1984 tous les tarifs municipaux.

Acquisition de terrains pour la création d'un camping municipal à Porsliogan :

Il est décidé d'acquérir par accord amiable avec les propriétaires concernés des terrains pour une somme de 33 700F et une surface de 26a86ca.

Emprunt acquisition immeuble Taniou :

Le conseil décide de contracter un emprunt de 274 300F pour une durée de 34 ans.

Prix des repas à la cantine municipale :

Monsieur Le Maire expose au Conseil que la cantine municipale fonctionne dans des conditions tout à fait différentes de celles qui étaient en place jusqu'ici dans les locaux de l'école publique. La situation géographique nous oblige à prendre en charge l'accompagnement des enfants et leur surveillance entre midi et 13H15.

Le coût de cette réalisation est de l'ordre de 2,55 millions dont les deux tiers sont couverts par des emprunts à 14,50% d'intérêt.

Nous avons embauché le personnel des cantines privées et avons recruté par voie de concours un cuisinier-gestionnaire dont le salaire est pour moitié seulement pris en compte dans le prix des repas.

Depuis novembre 1982 le prix des repas était fixé à 11F dans les trois cantines.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer les tarifs comme suit :

- 12 F pour les élèves abonnés
- 13 F pour les élèves occasionnels
- 25 F pour les enseignants

REUNION DU 2 MARS

Budget primitif 1984 :

\*\*\* En section de fonctionnement les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 5' 474 176 F ( voir répartition sur le graphique).

Majoration des 4 taxes :

	Taux en 1983	en 1984
Taxe d'habitation	8,76	9,52
Foncier bâti	12,14	13,19
Foncier non bâti	24,82	26,97
Taxe professionnelle	10,31	11,20

soit une augmentation de la pression fiscale de 9,58%. Malgré une très légère augmentation, la part de l'état dans le budget de la commune sera cette année inférieure à celle du contribuable.

\*\*\* **Section d'investissement** : 2, 700 000F dont 700 000 en autofinancement.

\*\*\* **Voirie** : travaux rue Clémenceau, rue de Verdun, rue Ste Barbe, route de Portez, rue L.Pasteur, route de Prat-Mélou, place Ch. Minguy, 1ère tranche de viabilisation du terrain de Poul-Comq soit : 552 640 F.

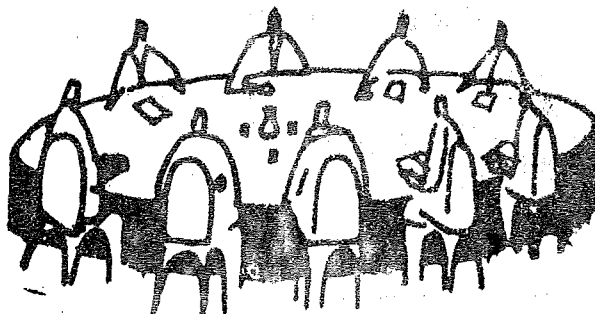
*** <b>Travaux</b> :	Basket plein air	30 000 F
	Terrain foot stabilisé Théven	20 000 F
	Vestiaires A.S.C	50 000 F
	Douches Dojo	20 000 F
	Douches rugby (colo St Marc)	15 000 F
	WC église	130 000 F
	Réaménagement Synd. initiative	20 000 F
	Travaux école publique	150 000 F
	Camping bloc supplémentaire	300 000 F
	Eclairage public (renouvellement)	150 000 F
	Parking et WC cimetièrè Lochrist	100 000 F
	Agrandissement mairie	220 000 F
	Création 2 tennis au Théven	250 000 F
	Dépassement immeuble Taniou	132 000 F
	Enfouissement ligne E.D.F à Kermorvan (participation)	13 200 F
	Abri bus gendarmerie	12 000 F
	Matériel divers	22 000 F

Total des travaux + voirie = 2 186 840 F

Reste à la disposition du Conseil pour acquisition de terrains pour le camping de Porsliogan et de terrains à Beauséjour ( si accord de la mairie de Brest) : 513 160 F.

\*\*\* Election du 3ème adjoint :

Monsieur Alain LARSONNEUR est élu par 12 voix contre 3 blancs, 2 voix à Mr.LEON et 1 voix à Mr. LE GOFF.





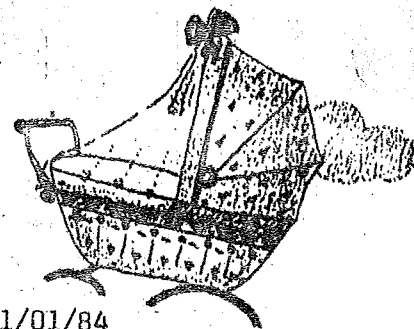
REUNION DU 3 FEVRIER

Fixation des tarifs 84 : Il est décidé de les majorer de 5 % :

	Date dernière Augmentation	Ancien Tarif	Nouveau Tarif
<u>TENNIS</u>	24/01/80	20 F	21 F
<u>PHOTOCOPIES</u>	01/03/78	1,50 F	1,60 F
<u>DROIT DE PLACE</u>	01/07/82		
- le mètre linéaire		1,50 F	1,60 F
Minimum de Perception		5,00 F	5,25 F
<u>CIRQUES</u>	01/07/82		
- Petit		50,00 F	52,50 F
- Moyen		100,00 F	105,00 F
- Grand		150,00 F	157,50 F
<u>JETONS SALLE DE SPORTS</u>	1980	2,50 F	2,63 F
<u>CREUSEMENT DE FOSSES</u>	21/09/79		
- Enfant de moins de 12 ans		104,00 F	109,20 F
- Fosse simple adulte		156,00 F	163,80 F
- Fosse double adulte		234,00 F	245,70 F
- Inhumation en caveau		78,00 F	81,90 F
- Exhumation		52,00 F	54,60 F
<u>CONCESSIONS AU CIMETIERE</u>	Mai 1979		
- 15 ans		500,00 F	525,00 F
- 30 ans		1000,00 F	1050,00 F
<u>TANSPORT SCOLAIRE</u> Participation des parents par enfant par trimestre	01/01/83	88,00 F	92,40 F
<u>CAMPING MUNICIPAL</u>	07/04/83		
- Adulte et enfant de + de 7 ans Eau Chaude		7,60 F	8,00 F
- Enfant de - de 7 ans Comprise		4,85 F	5,10 F
- Emplacement (auto, camping car, moto)		5,50 F	5,80 F
- Chien		2,75 F	2,90 F
- Branchement Electrique		6,15 F	6,50 F
<u>RESERVATIONS</u> Payable d'avance pour une période de 15 jours déductible de la facture		100,00 F	105,00 F
<u>GARAGE MORT</u> (article 8 du règlement)			
- Du 2/04/ au 11/06 et du 20/09 au 17/10 payable d'avance par quinzaine		135,00 F	141,75 F
<u>CAMPING SAUVAGE</u> par mois		130,00 F	136,50 F
<u>POSTES D'AMARRAGE</u>	28/04/82		
- <u>Pêcheurs</u>			
- au dessous de 9 m		350,00 F	367,50 F
- au dessus de 9 m		450,00 F	472,50 F
- <u>Plaisanciers</u>			
- mouillages sur chaînes 5, 6, 7, 8		450,00 F	472,50 F
- " " 9, 10, 11, 12 et C.M.		350,00 F	367,50 F



# état civil



## NAISSANCES

LE GALL Christophe	6 Rue Le Gonidec	31/01/84
CLOATRE Elodie	Rue Surcouf	05/03/84
BELEC Dorothée	12 Rue Jean XXIII	14/03/84

## MARIAGE

PENGAM André Robert Yvon, Dessinateur aux P.T.T, 23 Rue Poncepin LE CONQUET  
et GUENNO Colette Jeanne, Inspecteur principal aux P.T.T. 23 Rue Poncepin LE CONQUET

## DECES

Marie Perrine NEDELLEC Vve FAULLE, 2 Rue Ste Barbe	05/01/84	90 ans
Hervé Marie GEFFROY 47 Rue R. Schuman	16/01/84	76 ans
Léonie Marie RAGUENES 16, Rue Poncepin	21/01/84	82 ans
Sébastien LE GAC 3, Rue Pen ar Bed	09/02/84	1 an
Francine Mélanie BELBEOCH Vve JESTIN 25 Rue Guépratte	19/02/84	86 ans
René François Marie ARZEL 1, Rue Dom Michel	14/03/84	80 ans
Jacques Marie QUELLEC Kérangoff	15/03/84	57 ans

## PERMIS DE CONSTRUIRE

MM LE VELLY et JEAN 30 Rue Dr Charcot REST Extension 08/03/84

### LA MAIRIE RECRUTE :

La mairie recrute par voie de concours interne, un ouvrier qualifié,  
apte à assurer la fonction de chef d'équipe et ayant de sérieuses connaissances en :

- plomberie - électricité - menuiserie - peinture.

Le concours comportera des épreuves écrites (français, calcul) et pratiques.

Faire acte de candidature en mairie avant le samedi 14 avril en fournissant  
curriculum vitae et certificats professionnels.



# VIE associative



COMITE DES LOISIRS  
\*\*\*\*\*

## SECTION PISCINE

Voici les beaux jours, nous espérons que l'amélioration du temps verra le retour de nos jeunes à la piscine, car pour le moment une vingtaine seulement est assidue et surtout des très jeunes. Allons les plus grands, du courage, car l'année prochaine la 6ème vous prendra et adieu le mercredi matin, mais il sera trop tard!

Les accompagnateurs.

◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇

## BAL COSTUME

Le bal des Gras du Comité des Loisirs a eu lieu le 3 Mars 1984 à la salle polyvalente, décorée avec goût pour cette soirée. Les danses de toutes sortes étaient au rendez-vous pour la joie de tous ainsi que de nombreux déguisements.

Nous regrettons un peu que ce bal n'ait pas eu le succès rencontré les années précédentes mais nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇

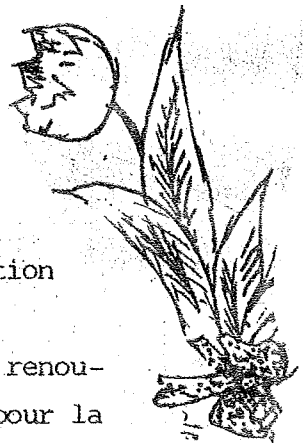
## SOIREE DE VARIETES DU 12 MAI 84

Le Comité des Loisirs organise un spectacle le samedi 12 Mai 1984 à 20H30 au cinéma Pen-Ar-Bed.

Cette soirée est préparée par des jeunes du Conquet et nous espérons que vous viendrez les voir chanter et danser ... Quelle soirée en perspective nous attend le 12 Mai ! Venez donc les encourager !

A Bientôt.

◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇



JOURNEE CORSO FLEURI

Quelques associations conquétoises ont l'intention d'organiser le samedi 23 Juin 1984 un corso fleuri.

Celui de 1982 ayant eu du succès, nous voulons renouveler cette manifestation et faisons appel aux bonnes volontés pour la préparation de ce corso fleuri.

Une prochaine réunion aura lieu le mercredi 28 Mars, à la mairie à 20H30. Toutes les personnes intéressées y sont invitées.



ASSOCIATION SPORTIVE CONQUETOISE

SECTION FOOTBALL  
\*\*\*\*\*



La section vous présente son bulletin de santé :

- Son équipe "A" jouant en promotion d'honneur a terminé les matchs aller lère de son groupe et le TITRE DE CHAMPION D'AUTOMNE 1983. Ceci grâce à une bonne entente, une solidarité entre les joueurs, c'est-à-dire une bonne camaraderie ; ce qui est confirmé aux matchs retour, elle est toujours lère avec 3 points d'avance à ce jour du 21 mars.

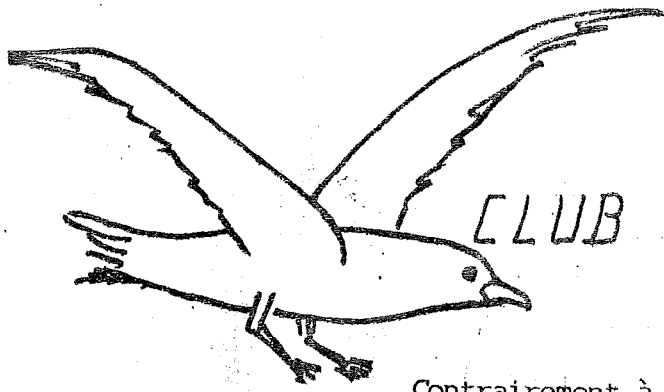
- L'équipe "B", il faut le dire, a eu un démarrage très difficile, nous avons craint pour son maintien en 2ème division du CHAMPIONNAT de DISTRICT, les joueurs de cette équipe manquaient de motivation ; après avoir analysé les problèmes les concernant et les avoir solutionnés ; ceux-ci se sont ressaisis en repartant du bon pied et se sont éloignés de la zone dangereuse afin d'éviter la descente en division inférieure.

- L'équipe "CADETS" également fait un bon parcours dans le CHAMPIONNAT de DISTRICT FINISTERE NORD division PROMOTION, ayant la 2ème place.

Nous tirons notre chapeau devant notre équipe POUSSINS "A" qui est parvenu en finale de la COUPE BEL du DISTRICT FINISTERE NORD, finale qui se jouera le samedi 14 avril 1984 à SAINT POL DE LEON, souhaitons lui tous nos vœux de réussite complète.

N'est-ce-pas que la section FOOTBALL est en bonne santé...

Nous avons affrété un car de 50 place pour le CHAMPIONNAT D'EUROPE de FOOTBALL 1984 qui ira à NANTES le samedi 16 juin 1984, pour le match de l'équipe de France qui se jouera à 17 h 15, il reste 20 place de disponibles, les personnes intéressées pour aller à NANTES avec notre section de football sont priées de se faire inscrire auprès de M. DECHATRE, Passage du Fromveur LE CONQUET, tél. : 80 03 86. Le prix est de 150 francs (cent cinquante francs, comprenant la place au stade, le transport aller et retour). Le départ se fera sur la place de la Mairie le samedi 16 juin vers 11 heures, cela sera confirmé par la presse.



## CLUB DES MOUETTES



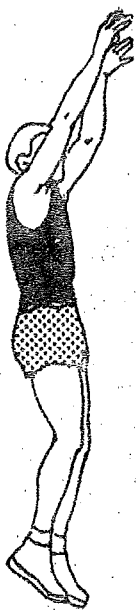
Contrairement à ses habitudes le club a dû attendre le 7 Février pour son goûter annuel, faute de salle suffisamment grande. Mais dès que la salle polyvalente fut mise à sa disposition, le goûter fut donc fixé. 164 personnes étaient présentes et de nouveaux adhérents sont venus s'y inscrire. Le club se porte donc bien pour le moment et nous espérons que cela continuera avec les éléments jeunes qui s'y intègrent.

Cela nous a également permis d'entendre de nouvelles voix car comme toujours les chansons étaient là.

Le 25 Février, Mr et Mme CAM eurent la gentillesse de nous accepter pour un repas, 107 personnes étaient présentes. Le repas fut excellent et tout le monde demande à recommencer.

Mais pour l'instant nous prévoyons quelques sorties en car. Le printemps étant au rendez-vous, cela s'impose !

### A.S.C BASKET

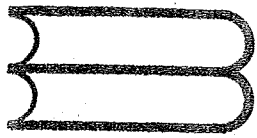


- quatre personnes du club ont suivi le stage de formation de cadre 1 et 2 degré pendant 5 jours en compagnie du C.T.D Jacques BOUTIER. Toutes les 4 sont sorties diplômées, ceci n'étant qu'une première partie vers l'obtention du brevet d'état 1 degré : but qui sera à atteindre pour tous.
- Parmi elles, Christine TANGUY et Katie APPRIOU viennent d'être retenues en tant que joueuses cette fois au stage qui regroupera 24 filles de tout le Finistère, stage qui se déroulera à Scaer, courant Pâques.

Un mot des championnats qui sont en fin de parcours pour toutes les équipes et qui sont même déjà finis pour les deux équipes de jeunes.

L'équipe cadette, qui vient de remporter deux matchs très difficile devant les équipes de Morlaix, est seconde au classement. Les seniors garçons viennent d'assurer leur maintien en honneur.

L'équipe visera la montée en excellence départementale la saison prochaine. Par contre la seconde place pour les seniors filles est toujours incertaine. Il faudra rassembler toutes les forces de l'équipe car cela va se décider dans les trois dernières journées.



# CULTURE ET BIBLIOTHÈQUES POUR TOUS

12 rue le Gonidec

Les Mercredi et Samedi de 14 H 30 à 15 H 30.



## RADIO EMERAUDE

" Radio Emeraude, vous rapelle qu'elle est ouverte à tous, et, que toute personne intéressée par l'animation radiophonique peut prendre contact avec le secrétariat au 04.62.02.



## COMITE CANTONAL D'AIDE AUX PERSONNES AGEES

Une permanence de l'Informatrice employée par le Comité Cantonal d'Aide aux Retraités se tient mensuellement au CONQUET

Le : 4ème Mardi du mois

De : à partir de 15 Heures

Lieu : Club des Mouettes (Ancienne Mairie)

### Dates des prochaines permanences

Mars : La permanence du 27 est reportée au 3 Avril

Avril : le 24

Mai : le 22

Juin : le 26

Pas de permanence en Juillet ni en Août.

Des permanences ont également lieu à SAINT Renan, Maison Pour Tous se 14 à 17 heures :

- tous les vendredis
- le 1er jeudi du mois
- le 3ème mardi du mois

L'informatrice peut à la demande se rendre à domicile.

N° de téléphone aux heures de permanence à St RENAN ; 84.28.07

## ANTENNE DU PALAIS DES ARTS DE BREST

Le Palais des Arts de BREST ayant implantée une petite antenne dans une vingtaine de villes du Département, il vous est désormais possible de vous adresser dans votre ville à : Mme BALCON, MAISON DE LA PRESSE



# INFORMATIONS PRATIQUES

## LES PAPIERS A CONSERVER

- 1 - A VIE : - bulletins de paie et certificats de travail  
- livrets de famille  
- livrets de caisse d'épargne  
- titres de propriété  
- titres de pension  
- bail - règlement de co-propriété  
- descriptif de l'état des lieux (pendant la durée d u bail  
- contrat de mariage  
- actes de donation  
- papiers concernant les successions  
- carte d'invalidité  
- contrats d'assurance  
- factures des objets de valeur (appareils photo, montres..  
à cause des passages en douane.  
- livret militaire  
- testament.
- 2 - DEUX ANS : - quittances d'assurance  
- quittances eau, gaz, électricité, téléphone  
- factures des artisans, commerçants (responsabilité  
plomberie, électricité, peinture)  
- certificat de ramonage  
- documents relatifs à la sécurité sociale
- 3 - TROIS ANS : - quittances radio télévision  
- avis de paiement de retraites
- 4 - CINQ ANS : - quittances de loyer, décomptes de charges  
- bulletins de salaire employés de maison.
- 5 - SIX ANS : - impôts : doubles des déclarations de revenus : tous  
les papiers concernant les services fiscaux.  
- assurance vie : primes, avis d'échéances ( pour contrôl  
des impôts)
- 6 - DIX ANS : - documents concernant les travaux de gros oeuvre (res-  
ponsabilité des entrepreneurs : 10 ans)  
- talons de chèques
- 7 - TRENTE ANS : - justificatifs dossiers "accidents"  
- de même il est bon de conserver un dossier "santé"  
avec : résultats d'analyses, radios, vaccinations.

Comité de jumelage

Voyage à Llandeilo du 3 au 8 mai  
Il reste quelques places disponibles  
S'adresser à Georges Trébaud 89-06-00

CANTINE MUNICIPALE

( Rappel du règlement )

Le prix du repas est fixé à 12F à partir du 1er Janvier 1984.

Deux solutions sont proposées :

1°) pour les familles ayant plusieurs enfants abonnés à la cantine : 1/2 tarif à partir du 3ème enfant.

2°) achat d'un carnet de 10 tickets : 130 F le carnet. Aucun ticket égaré ne sera remboursé.

Paiement des repas

Les repas sont payables d'avance deux fois dans le trimestre aux dates suivantes :

- samedi 7 Avril 84
- samedi 19 Mai 84

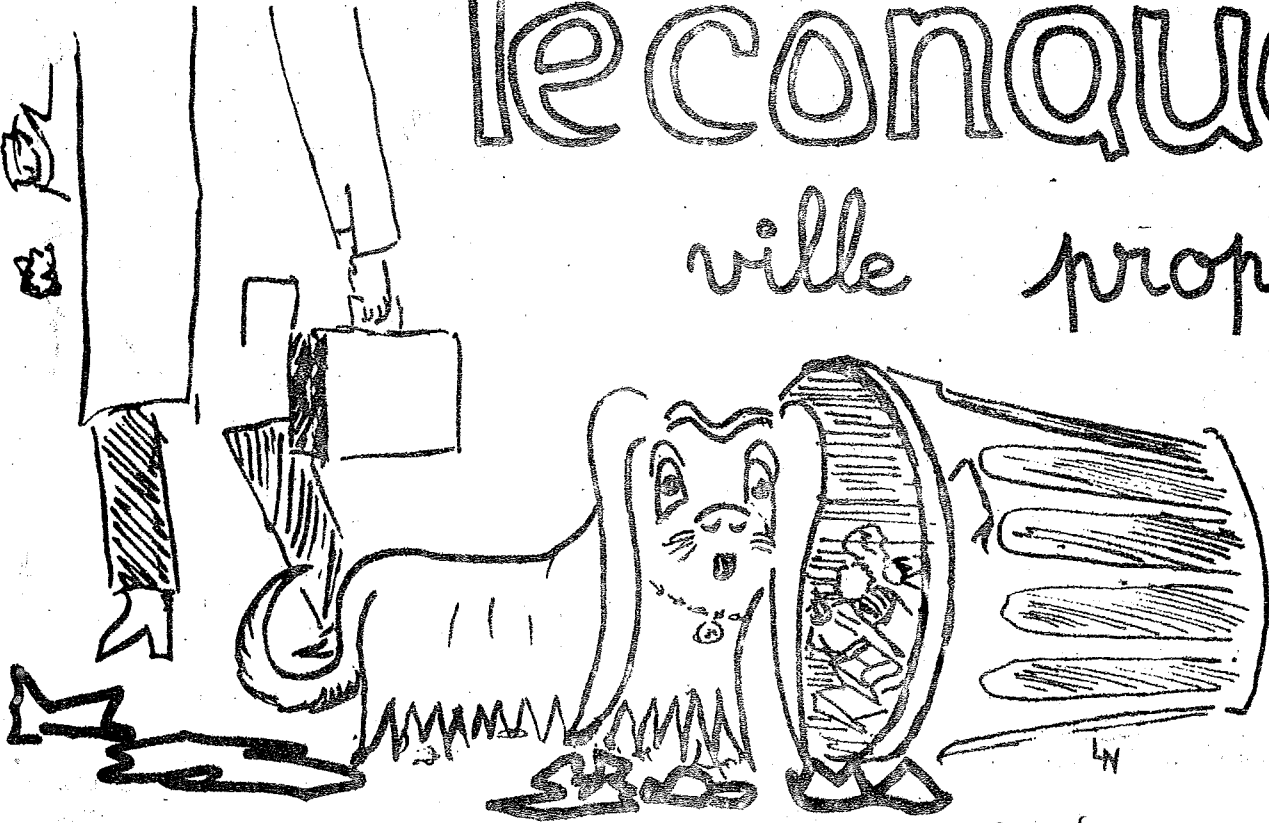
de 9h à 12h au bureau du gestionnaire

Le gestionnaire tiendra une permanence à la cantine le samedi de 10h à 12h pour la vente des tickets. Tél : 89-11-17.

\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*==\*

# le conquet

ville propre



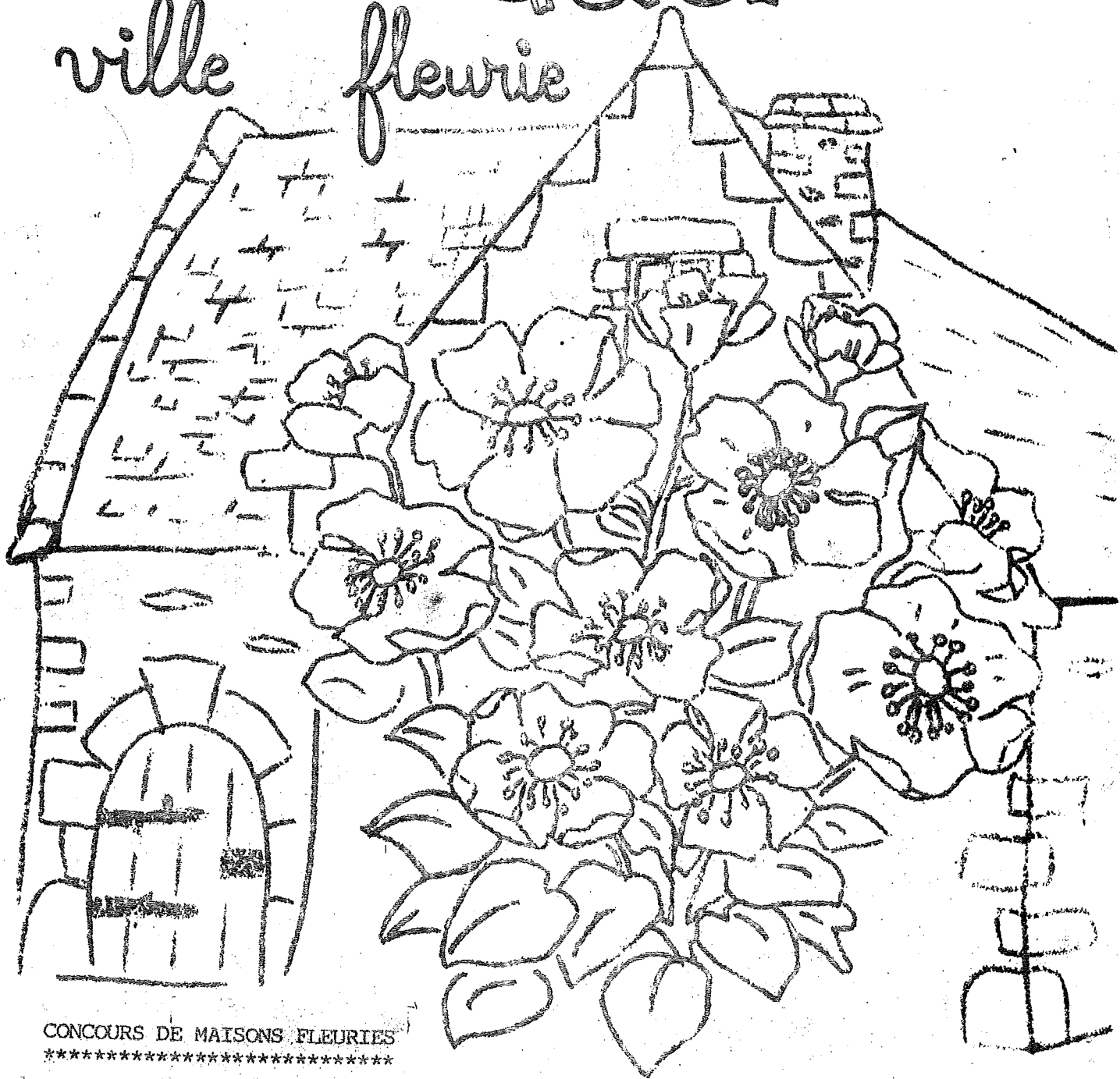
Les poubelles ce n'est pas fait que pour les chiens

Avec les beaux jours on voit reflourir sur les trottoirs les sacs poubelles du dimanche soir. Résidents secondaires, quand vous quittez LE CONQUET, déposez vos poubelles dans les containers mis à votre disposition à cet effet.

Propriétaires de chiens ne les laissez pas trainer sur les trottoirs. Tout chien se promenant seul, même près de chez lui est un chien en divagation et à ce titre, passible de la fourrière.

# le Conquet

ville fleurie



## CONCOURS DE MAISONS FLEURIES \*\*\*\*\*

L'an dernier, pour la première fois, dans le but d'améliorer l'embellissement de la commune, la mairie avait organisé un concours de maisons fleuries qui avait obtenu un succès certain.

L'expérience va être renouvelée cette année, dans les formes et les conditions, qui vont être communiquées ultérieurement.

Mesdames et messieurs les amateurs de fleurs et de jardins d'agrément, à vos marques !

Il est temps de penser au semis de fleurs annuelles. Habitants du centre ville, commerçants pensez à fleurir vos fenêtres. Une potée de géraniums s'obtient par simple bouturage et donne de la couleur à un mur austère. Trois graines de capucines et voilà une façade fleurie pour l'été.

## LE CONQUET, OUVRAGES PORTUAIRES....

Un document mentionne en 1473, la perception d'un impôt pour la construction d'une chaussée, mais quai ou cale cet ouvrage n'a pas résisté au temps car déjà en 1698 au moment où le port arme une vingtaine de barques de commerce, les notables se plaignent de l'absence totale de protection du mouillage ...

Si le Roi, disent-ils, jugeait à propos de faire la dépense de 20 ou 25000 livres pour la construction d'une digue, en peu d'années Sa Majesté serait remboursée en imposant un droit perpétuel de 30 ou 40 sols par bâtiment entrant ou sortant... Les frais, ajoutent-ils pourraient être diminués en faisant travailler, par corvées, à l'édification de cette jetée toutes les paroisses voisines ..

Deux ans plus tard, un ingénieur du Roi, le sieur de Combes, imagine de faire un bassin dans l'anse de Poulconq (emplacement actuel entre la station service et la grille de la gendarmerie). Ce lieu explique-t-il serait propre à recevoir des corsaires et des frégates de 30 et 40 canons .. il y monterait 18 à 20 pieds d'eau en vives eaux et 14 à 15 par mortes eaux.

Il prévoit également une jetée sous la pointe St Christophe et un petit bout de quai en face pour faciliter l'entrée des vaisseaux.

Projet ambitieux qui n'est suivi d'aucune réalisation, la flottille commerciale conquétoise atteint son apogée vers 1750 mais le port n'est toujours qu'un aber sans protection où sévit un ressac épouvantable à chaque tempête.

A la fin du règne de Louis XV et pendant celui de Louis XVI, entre 1771 et 1788 des études concluent à la nécessité de construire un môle de 113m à la pointe St Christophe et en face, (là où subsistent les restes de la petite cale des "pigouillers"), une contre-jetée de 53m ... Mais là encore les crédits font défaut et survient la Révolution ...

Cahier de doléances de la paroisse du Conquet, puis lettres à l'Assemblée Nationale, la population maritime réclame toujours "sa digue". En 1793, un petit secours de 2000 livres permet quelques travaux au Drellac'h. Le document des Ponts et Chaussées en précise le détail : "...le rocher qui sert aujourd'hui de cale sera piqué, essemellé avec soin, la pente en sera réglée sur une largeur de trois toises et sur une longueur de 14 toises ...cette cale sera protégée du côté de la mer d'un talus de 4 pouces par pied arrondi à l'angle joignant le magasin de la veuve Bazil...La surface de cette cale sera rechargée de sable et cailloux de la grève..." travaux sans grande envergure donc, qui ne seront complétés qu'en 1836 par la construction des deux cales actuelles du Drellac'h .. Mais toujours pas de digue ...

De 1838 à 1845 un vaste et ambitieux projet de "port de refuge" fait couler beaucoup d'encre ; de trois plans initiaux un seul est retenu :

"Pour tirer tout le parti possible de l'heureuse position du Conquet il faudrait mieux faire qu'un port d'échouage ; la commission pense que le problème a été résolu par mr Goury Ingénieur en Chef du département. Il propose de faire au Conquet un magnifique mouillage d'une lieue de superficie en y établissant un brise-lame de 420m de longueur, 18m de hauteur, à 400m de la Pierre Glissante, sur un fond de roches dont le brassayage à basse mer n'est que de 5 à 6 m. Il y aurait 15 à 24 pieds d'eau en dedans de cette digue dans les plus basses mers d'équinoxe ...Il faudrait compléter ce travail par la réunion des roches dites Renard à la pointe du même nom...

Cette nouvelle digue en défendant le port des vents du sud dévierait le courant de flot qui est le plus fort et le ferait passer en dehors du brise-lames."

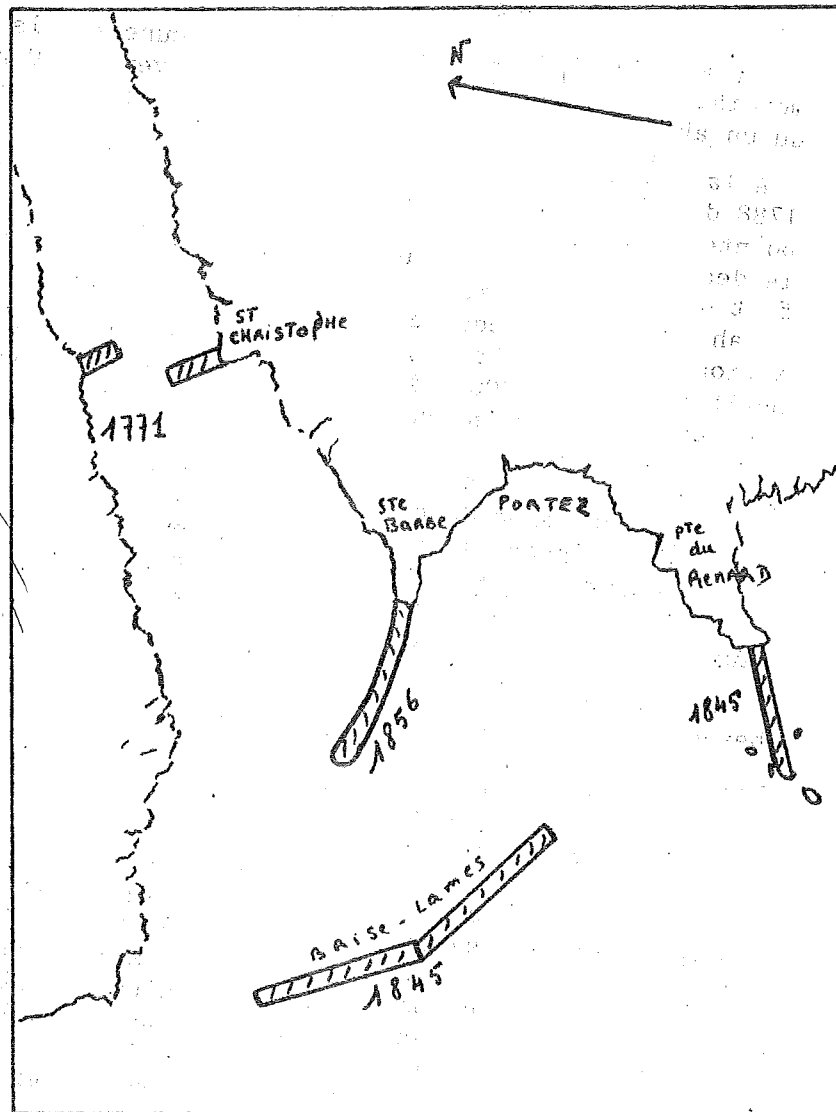
Ce port de refuge est soutenu par Emile Le Vessel, conseiller municipal, devant le conseil d'Arrondissement (juillet 1844). Le projet est approuvé aux plus hautes instances l'année suivante pour un devis de 5 Millions de francs.

Hélas, la Révolution de 1848 enterre le dossier, une dizaine d'années plus tard les ambitions sont tombées, le trafic maritime du port du Conquet ne justifie plus de telles dépenses. En 1856 les élus réduisent leurs prétentions à demander sous la pointe Ste Barbe l'établissement d'un môle courbe. Ce projet est rejeté.

Pour conclure il faut rappeler que c'est seulement entre 1873 et 1876 que fut construit le môle de St Christophe, 94m, valeur 115000 francs ...

Quant à la fermeture d'une partie de l'entrée de l'aber par la digue Ste Barbe, l'avant projet fut soumis à une commission nautique où siégeaient : Mr Bignon de l'Inscription Maritime, Jean Gendrot, Pierre Le Goaster et J. François Minguy, marins pêcheurs, François Malgorn, pilote et l'Ingénieur Coyne des Ponts et Chaussées. Les travaux furent réalisés en 1923, et prolongés en 1970...

J.P CLOCHON



Carte simplifiée, extraite des Ports Maritimes de France....